# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-6-70 070119

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 4 AU BULLETIN N° 117 de JUIN — 23 JUIN 1970 / n° 19

## G R A N D E   C U L T U R E

INFORMATION

Tordeuse du Pois :

L'évolution des cultures de pois est très rapide; les conditions climatiques sont également très favorables au parasite.

Il est conseillé de réaliser sur toutes les cultures, y compris variétés hâtives, un second traitement qui devra intervenir sept à huit jours après le premier.

Cette application ne peut être réalisée sur pois à cueillir frais qu'en respectant le délai suivant entre traitement et cueillette :

Carbaryl ............. 7 jours
Diéthion ............ 15 jours
Phosalone ........... 15 jours

## A R B R E S   F R U I T I E R S

AVERTISSEMENTS

Tavelures du pommier et du poirier :

Compte-tenu de l'importance des pluies de ces dernières heures, il est recommandé de renouveler la protection des vergers le plus rapidement possible. Nous rappelons que de nouvelles taches doivent apparaître dans les derniers jours du mois.

Carpocapse des pommes (tous secteurs) :

Nous avons constaté les premières pénétrations des jeunes larves le 22 juin. Ces pénétrations vont se continuer plus ou moins rapidement en fonction des températures des jours à venir; d'importantes éclosions de papillons ont eu lieu entre le 16 et le 20 juin suivies d'une période favorable aux dépôts de pontes nombreuses, en conséquence la protection contre le Carpocapse des pommes doit être constante et plus particulièrement dès la fin du mois. Pour le renouvellement des traitements, tenir compte de l'importance des pluies et aussi de la durée d'action des insecticides.

INFORMATION

Monilia des cerisiers, pruniers ...

En cas de contaminations antérieures, il est recommandé de renouveler très rapidement la protection des arbres.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
H. de MEIRLEIRE - A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "CHAMPAGNE",
J. DELATTRE

P 323

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX